

ORBIT GARANT ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026

VAL-D'O, QC, le 11 févr. 2026 /CNW/ - Forage Orbit Garant inc. (TSX : OGD) (« Orbit Garant » ou « la Société ») a présenté aujourd'hui ses résultats pour les périodes de trois et six mois closes le 31 décembre 2025 (« T2 2026 »). Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf si indication contraire.

Faits saillants des résultats financiers T2 2026

(\$ en millions de dollars, sauf les résultats par action)	Trois mois clos le 31 décembre 2025	Trois mois clos le 31 décembre 2024	Six mois clos le 31 décembre 2025	Six mois clos le 31 décembre 2024
Produits tirés de contrats	47,9	43,5	94,6	91,9
Bénéfice brut	6,5	7,2	12,1	14,8
Marge brute (%)	13,5	16,5	12,8	16,1
Marge brute ajustée (%) ¹	18,5	21,5	17,8	20,8
BAIIA ajusté ¹	5,1	4,5	8,7	10,7
Bénéfice net	1,3	0,5	1,6	3,4
Bénéfice net par action - de base et dilué	0,03	0,01	0,04	0,09

(1) Il s'agit d'une mesure non-IFRS et non d'une mesure financière standardisée. La méthode utilisée par la Société afin de calculer ces mesures financières peut différer des méthodes utilisées par d'autres émetteurs et, par conséquent, la définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Voir « Rapprochement des mesures financières non-IFRS » à la page 3 de ce communiqué de presse pour plus d'informations sur chaque mesure non-IFRS et pour les rapprochements avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables.

« Comme prévu, nos résultats du trimestre reflètent la reprise complète de certains projets qui avaient été temporairement reportés durant le T1 au Canada et en Amérique du Sud, ainsi que la poursuite du démarrage progressif de nouveaux projets de forage au Canada. Notre niveau global d'activité de forage a augmenté d'un trimestre à l'autre, avec une proportion plus élevée de forage spécialisé. Nos revenus trimestriels ont progressé par rapport au trimestre précédent, malgré des retards imprévus sur un projet de forage et des modifications à des programmes de forage en Amérique du Sud. La pression sur les prix, tant pour les nouveaux contrats que pour les renouvellements de contrats au Canada, s'est maintenue au cours du trimestre », a déclaré Daniel Maheu, Président-Directeur général d'Orbit Garant. « La demande pour nos services de forage de la part des clients majeurs et intermédiaires au Canada et en Amérique du Sud, s'intensifie, et nous observons une nette accélération de la demande de la part de sociétés d'exploration junior au Canada. »

« Nos taux d'utilisation des foreuses au cours du trimestre ont atteint leur plus haut niveau en plus de deux ans, et grâce aux nouveaux contrats de forage et aux renouvellements de contrats, nous prévoyons une augmentation additionnelle de nos taux d'utilisation des foreuses au cours de notre troisième trimestre fiscal, que nous pourrions accommoder avec des coûts de mobilisation minimales. Certaines de ces augmentations de l'utilisation pourraient ne pas se concrétiser pleinement avant notre quatrième trimestre fiscal en raison des divers défis posés par les conditions météorologiques hivernales particulièrement défavorables que nous avons connues au Canada en janvier et en février», a poursuivi M. Maheu. « Avec des prix record de l'or et des prix historiquement élevés du cuivre qui soutiennent la forte demande des clients pour nos services de forage, nous sommes confiants dans nos perspectives d'affaires pour le second semestre de l'exercice 2026 et pour le début de l'exercice 2027. »

Résultats financiers du deuxième trimestre

Les produits au T2 2026 étaient de 47,9 M\$, une hausse de 10,5 %, comparativement à 43,5 M\$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025 (« T2 2025 »). Les produits au Canada ont totalisé 33,8 M\$ au T2 2026, une augmentation de 9,8 % comparativement à 30,8 M\$ au T2 2025, reflétant une augmentation des activités de forage et une proportion plus élevée d'activités de forage

spécialisé. Les produits à l'international étaient de 14,1 M\$ au T2 2026, une hausse de 12,1 % comparativement à 12,7 M\$ au T2 2025. Cette augmentation est attribuable à la hausse des activités de forage au Chili et au Guyana, partiellement contrebalancée par la décision d'un client de reporter temporairement un projet et par des modifications imprévues apportées à un autre programme de forage. Le projet qui avait été temporairement reporté à la demande d'un client a entièrement repris en janvier 2026.

Le bénéfice brut au T2 2026 s'est chiffré à 6,5 M\$, ou 13,5 % des produits, comparativement à 7,2 M\$ ou 16,5 % des produits au T2 2025. La marge brute ajustée¹, excluant la dotation aux amortissements et le gain sur cession d'immobilisation corporelle a été de 18,5 % au T2 2026, comparativement à 21,5 % au T2 2025. La diminution du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée¹ est principalement attribuable à la baisse de la productivité de forage dans le cadre de certains projets au Canada, à un environnement tarifaire plus concurrentiel pour les nouveaux contrats et les renouvellements de contrats, ainsi qu'aux retards et modifications apportées par les clients à certains programmes de forage en Amérique du Sud, comme indiqué ci-dessus, partiellement contrebalancés par une augmentation globale des activités de forage, notamment une proportion plus élevée de forage spécialisé au Canada.

Les frais généraux et administratifs ont été de 4,5 M\$, ou 9,4 % des produits au T2 2026, comparativement à 4,4 M\$ ou 10,1 % des produits au T2 2025.

Le BAIIA ajusté¹ s'est établi à 5,1 M\$ au T2 2026, comparativement à 4,5 M\$ au T2 2025. La hausse est principalement attribuable à une variation favorable des taux de change, partiellement contrebalancée par une baisse du résultat d'exploitation.

Le bénéfice net pour le T2 2026 s'est élevé à 1,3 M\$, ou 0,03 \$ par action (dilué), comparativement à un bénéfice net de 0,5 M\$, ou 0,01 \$ par action (dilué), au T2 2025. L'augmentation du bénéfice net au T2 2026 est principalement attribuable à la baisse des charges d'impôt sur le revenu et à une variation favorable des taux de change, partiellement contrebalancée par la baisse du bénéfice d'exploitation.

Liquidité et ressources en capital

La Société a remboursé un montant net de 3,3 M\$ de sa Facilité de crédit au T2 2026, comparativement à un remboursement de 2,4 M\$ au T2 2025. La dette à long terme de la Société au titre de la Facilité de crédit y compris une Facilité de crédit renouvelable s'élevait à 16,0 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 14,0 M\$ au 30 juin 2025.

Le 22 décembre 2025, la Société a conclu une sixième convention de crédit modifiée et réitérée avec la Banque Nationale et les prêteurs relativement à la Facilité de crédit (la « Convention de crédit »). La Facilité de crédit, se compose d'une facilité de crédit renouvelable de 30,0 M\$, ainsi que d'une facilité de crédit d'un montant inutilisé de 5 M \$ US destinée à l'émission de lettres de crédit. Les obligations de la Société au titre de la Facilité de crédit de 5 M \$ US sont garanties par EDC. La Facilité de crédit arrive à échéance le 22 décembre 2029.

Le 28 octobre 2025, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto (« TSX ») a accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme d'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités ») visant à acheter les actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant sur le marché libre, conformément aux règles de la TSX. En vertu du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Orbit Garant peut acheter, de temps à autre, un maximum totalisant jusqu'à 500 000 actions ordinaires au cours d'une période de 12 mois commençant le 31 octobre 2025 et se terminant le 30 octobre 2026. Au cours du T2 2026, la Société a racheté et annulé 141 450 de ses actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 1,29 \$ par action dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au cours du deuxième trimestre 2026, la société a émis 185 549

actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options. Au cours du T2 2026, la Société a émis 185 549 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options.

La Société a racheté et annulé 68 916 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 0,82 \$ par action dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédant, du 31 octobre 2024 au 30 octobre 2025.

Au 11 février 2026, Orbit Garant comptait 37 935 389 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2025, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 51,5 M\$ comparativement à 50,4 M\$ au 30 juin 2025. Les besoins en fonds de roulement d'Orbit Garant sont principalement liés au financement des stocks et des comptes débiteurs.

Les états financiers consolidés intérimaires résumés non audités ainsi que le rapport de gestion de la Société pour le T2 2026 se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.orbitgarant.com ou sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Conférence téléphonique

Daniel Maheu, Président-Directeur général, et Pier-Luc Laplante, Chef de la direction financière, tiendront une conférence téléphonique (en anglais) destinée aux analystes et investisseurs, le jeudi 12 février 2026 à 10 h (heure de l'Est). Afin de participer à la conférence téléphonique sans l'aide d'un opérateur, vous pouvez vous inscrire et saisir votre numéro de téléphone au <https://registrations.events/easyconnect/1157712/recn3Y66Lsv9buk0o> afin de recevoir un rappel automatique instantané. Vous pouvez également composer le 647-932-3411 ou le 1-800-715-9871 afin de joindre un téléphoniste en direct qui vous rejoindra à l'appel.

Une webdiffusion en direct de l'appel sera disponible sur le site Web d'Orbit Garant à l'adresse suivante : <http://www.orbitgarant.com/en/events>. La web émission sera archivée après la conclusion de l'appel. Afin d'accéder à la reprise de la conférence téléphonique, veuillez composer le numéro 647-362-9199 ou le 1-800-770-2030 et entrer le mot de passe 1157712#. La rediffusion sera accessible jusqu'au 19 février 2026.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

<u>BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté :</u>	Le BAIIA est défini comme le bénéfice net (la perte nette) avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement. Le BAIIA ajusté est défini comme le BAIIA excluant l'effet des produits d'intérêts provenant du recouvrement des créances à long terme, net des pertes de crédit attendues. La marge du BAIIA ajustée est définie comme le pourcentage du BAIIA ajusté par rapport aux produits tirés des contrats.
<u>Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée :</u>	Le bénéfice brut ajusté est défini comme le bénéfice brut excluant l'amortissement et le gain sur cession d'immobilisation corporelle. La marge brute ajustée est définie comme le pourcentage de la marge brute ajustée comparativement aux produits tirés des contrats.

BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

La direction estime que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car elles éliminent l'impact des coûts de

financement, de certains éléments sans effet sur la trésorerie, des impôts sur le résultat et des frais de restructuration. Par conséquent, la direction considère ces mesures comme des repères utiles et comparables pour évaluer les performances de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 décembre 2025	Période de trois mois close le 31 décembre 2024	Période de six mois close le 31 décembre 2025	Période de six mois close le 31 décembre 2024
Bénéfice net pour la période	1,3	0,5	1,6	3,4
Ajouter :				
Charges financières	0,6	0,8	1,2	1,6
Charge d'impôt sur le résultat	0,4	1,2	0,8	1,8
Dotations aux amortissements	2,8	2,4	5,3	4,8
BAIIA	5,1	4,9	8,9	11,6
Produits d'intérêts sur créances à long terme	-	(0,4)	(0,2)	(0,9)
BAIIA ajusté	5,1	4,5	8,7	10,7
Produits tirés de contrats	47,9	43,5	94,6	91,9
Marge du BAIIA ajusté (%) ¹	10,5	10,4	9,2	11,7

1) BAIIA ajusté, divisé par les produits tirés des contrats x 100

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières définies par les IFRS, la direction estime qu'elles constituent d'importantes mesures, puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société compte non tenue de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 décembre 2025	Période de trois mois close le 31 décembre 2024	Période de six mois close le 31 décembre 2025	Période de six mois close le 31 décembre 2024
Produits tirés de contrats	47,9	43,5	94,6	91,9
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	41,5	36,3	82,5	77,1
Moins l'amortissement	(2,6)	(2,3)	(4,8)	(4,4)
Ajouter gain sur cession d'immobilisation corporelle	0,1	0,1	0,1	0,1
Charges directes	39,0	34,1	77,8	72,8
Bénéfice brut ajusté	8,9	9,4	16,8	19,1
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	18,5	21,5	17,8	20,8

(1) Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés des contrats, x 100.

À propos de Forage Orbit Garant

Ayant son siège social, à Val-d'Or au Québec, Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada et à l'international par ses 182 appareils de forage et approximativement 1 200 employés. Orbit Garant offre des services aux grandes, moyennes et petites sociétés minières, à chaque étape de l'exploration minière, du développement et de la production. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement ainsi qu'à des agences gouvernementales. Pour plus d'information, veuillez visiter le site Web : www.orbitgarant.com.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs (au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables) relativement aux activités de Forage Orbit Garant inc. (la « Société ») et à l'environnement au sein duquel elle exerce ses activités. Les énoncés prospectifs sont identifiés par des mots comme « croire », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « sera », « pourrait » et autres expressions similaires. Ces énoncés sont établis selon les attentes, les

estimations, les projections et les prévisions de la Société. Ils ne garantissent en rien les rendements futurs et comportent des risques et des incertitudes difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent le climat économique mondial en ce qui concerne l'industrie minière ; l'environnement économique canadien; la capacité de la Société à attirer et fidéliser ses clients et à gérer ses actifs et ses coûts d'exploitation ; la situation politique dans certaines juridictions dans lesquelles la Société opère et l'environnement opérationnel dans les juridictions dans lesquelles la Société opère ainsi que les risques et les incertitudes qui sont discutés dans les documents réglementaires de la Société disponibles à www.sedarplus.ca. Rien ne garantit l'exactitude de ces énoncés prospectifs, et les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier complètement à ces énoncés. De plus, ces énoncés ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont exprimés. La Société ne se tient pas obligée de mettre ces énoncés prospectifs à jour, ou de tenir compte de nouvelles informations, événements ou circonstances.

SOURCE Orbit Garant Drilling Inc.

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/February2026/11/c2545.html>

%SEDAR: 00026932F

Renseignements : Personnes-ressources : Daniel Maheu, Président-Directeur général, 819 824-2707 poste 124; Bruce Wigle, Relations avec les investisseurs, 647 496-7856

CO: Orbit Garant Drilling Inc.

CNW 17:01e 11-FEB-26